

Proposition de loi de l'école de Pont L'Evêque (14)

visant à sensibiliser les jeunes utilisateurs des nouvelles technologies aux différents aspects de ces outils, à savoir d'une part à leurs dangers et d'autres part à leurs avantages.

Présentée

par Emilie Berthelot, Lucie Bissay, Baptiste Bourdeaux, Alexandre Briend, Lilian Carpentier, Sacha Catel Chalmonsky, Nathan Chemin, Tony Colange, Dorian Drouin, Léa Duhamel, Chloé Gallois, Alexandre Gombert, Andréa Guesnon, Justine Jeanne, Eléa Lebas, Le Courtois Léona, Noah Nègre, Tom Levillain, Flavien Liégeard, Alex Mogé, Adrien Mussier, Andy Noel, Ema Osmont, Océane Perchey, Marine Ray, Jade Rouault, Clara Truffert, Mathias Vincent.

Elèves de la classe de CM2 de l'école élémentaire de Pont L'Evêque

.....

EXPOSE DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Aujourd'hui, les nouvelles technologies occupent une place prépondérante dans notre société. Il est donc indispensable de sensibiliser les jeunes utilisateurs sur les différentes facettes de ces outils, il est important de leur montrer les aspects négatifs et positifs.

Tout comme nous pouvons le constater de plus en plus souvent, les jeunes peuvent être confrontés à des situations difficiles sur Internet, avec les jeux vidéos et sur les réseaux sociaux par exemple. Il y a donc urgence à ce que les éducateurs (enseignants, parents) puissent se prêter main-forte et se rendre disponibles pour enrayer le phénomène.

Pour ces raisons, il nous semble intéressant que des réunions d'échange et de discussion soient organisées régulièrement dans les écoles afin de débattre autour de ces sujets et pour sensibiliser les familles à certains pièges d'Internet, tout en pointant le bon usage de cet outil.

Par ailleurs, nous pensons qu'il est important de prévenir les élèves de ces pièges. Il faut instituer pour eux une formation adaptée sur l'attitude à tenir en cas d'agressions morales rencontrées sur le Net et créer une cellule d'écoute en cas de situations difficiles.

Il nous semble pertinent enfin de créer un passeport de bonne conduite sur Internet qui inciterait les élèves à s'engager à avoir une attitude respectueuse d'autrui et responsable.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Les élèves reçoivent une formation adaptée pour les sensibiliser à l'attitude à tenir en cas d'agressions morales sur Internet.

Article 2

Un passeport civique de bonne conduite sur le Net est créé dans chaque école. Les élèves ayant validé leur passeport reçoivent un diplôme de jeune internaute responsable.

Article 3

Une cellule d'écoute est mise en place pour encadrer les élèves en cas de problème. Cette cellule sera constituée d'enseignant et de psychologue scolaire.

Article 4

Des réunions de sensibilisation avec les familles sont organisées régulièrement pour échanger autour des dangers et des pièges liés à Internet.